

LIMEYRAT



BULLETIN MUNICIPAL

Juillet 2014

Numéro 48

Sommaire

Le mot du maire	3	A la bibliothèque municipale Andrée Chedid ..	20
Réunions du conseil municipal	3 à 11	Informations scolaires	21
Le Conseil municipal, les commissions.....	11, 12	Du côté de l'école et du RPI.....	21, 22, 23
Restauration du chœur de l'église.....	12, 13	<u>La parole aux associations :</u>	
Assainissement collectif	13	F.C. Thenon Limeyrat Fossemagne	24, 25
Divers	13, 14, 15, 16, 17	Amicale Laïque	25
Informations administratives	17, 18, 19	Amicale de Chasse	25
Intercommunalité, les commissions.....	19	Comité des fêtes	26, 27, 28

Photos à la Une :

Le mai des élus, Chavaroche le conteur, numéro d'équilibrisme pour le Printemps des Poètes

Informations

MAIRIE

Horaires d'ouverture de la mairie au public :

- Mardi : de 13 heures 30 à 18 heures
- Jeudi : 9 heures - midi / 13 heures 30 - 17 heures
- Vendredi : 13 heures 30 - 17 heures
- Samedi : de 10 heures - midi

Permanences du Maire à la mairie :

- Le mardi, de 16 heures 30 à 18 heures
- Le jeudi, de 16 heures à 17 heures
- Le samedi, de 10 heures à midi

Merci de prendre rendez-vous auprès du secrétariat.

Secrétaire : Virginie Puybaraud

Adjointe : Angélique Guerriau

AGENCE POSTALE

Horaires d'ouverture de l'agence au public :

Du lundi au samedi : de 9 heures 30 à midi

Départ du courrier à 9 heures.

Pas de départ le samedi

Responsable : Daniel Forest

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Située dans les locaux attenant à l'agence postale, elle est ouverte le mardi de 16 heures à 18 heures et le samedi de 10 heures à midi. **Tél. 05 53 04 05 07**

Responsable : Josiane Ballesta.

Quelques dates d'un seul coup d'œil :

Samedi 9 août : soirée entrecôte frites de l'amicale de chasse.

Lundi 1^{er} septembre : accès à la déchetterie de Milhac d'Auberoche

Lundi 1^{er} septembre : rentrée des enseignants

Mardi 2 septembre : rentrée des classes

Samedi 6 et dimanche 7 septembre : fête patronale sur le thème de l'espace.

Samedi 13 septembre : vente des cartes de chasse pour la saison 2014/2015

Vendredi 14 novembre : accès à la déchetterie de Milhac d'Auberoche

DERNIÈRE MINUTE : LES TRAVAUX À LA SALLE DES FÊTES ET À LA SALLE POLYVALENTE SUITE AUX DÉGÂTS DE LA SÈCHERESSE DÉBUTERONT LA 1^{ÈRE} SEMAINE DE JANVIER 2015 POUR UN MOIS ENVIRON.

Les responsables du journal vous souhaitent une bonne lecture. Ils vous prient de bien vouloir les excuser de toute erreur ou omission qu'ils auraient pu commettre. Toutes remarques ou suggestions seront les bienvenues. Merci !

Pour plus de lisibilité, les comptes rendus concernant la communauté de communes sont en bleu.

Les textes des associations sont écrits sous la responsabilité de leurs dirigeants.

Claude Sautier : ☎ 05 53 04 44 89, Marie Eugénie Pesquier : ☎ 05 53 54 69 64,

Hélène Patris : ☎ 05 53 13 50 73, Annie Moulinier : ☎ 05 53 05 11 53

Mémento

Mairie : Tél. 05 53 04 40 82 / Fax 05 53 04 44 38

Email : accueil@mairie-limeyra.fr / Site internet : <http://www.limeyrat.net>

Agence postale : Tél / Fax : 05 53 04 44 50

École : Tél / Fax : 05 53 04 40 89 / **Garderie / cantine** : 05 53 04 07 78

Salle des fêtes : (urgences) : 05 53 53 57 90

Éditorial : le mot du maire



Chers concitoyens, chers amis,

Le 23 mars, vous vous êtes déplacés nombreux pour les élections municipales.

Je tiens, au nom de l'équipe, à remercier tous ceux et toutes celles qui ont ainsi manifesté leur volonté, même en l'absence de suspens puisqu'une seule liste s'était présentée, de participer au choix de leurs représentants qui, pendant 6 ans, auront à gérer les affaires de la commune.

La commune, c'est cette entité qui doit rester le premier échelon de la gestion des affaires publiques. Alors que l'on augmente la taille des intercommunalités, à la limite du raisonnable, que l'on envisage la suppression des Conseils généraux, la commune représente le lieu de proximité par excellence pour tous les citoyens.

Le nouveau conseil municipal est bien conscient de cette réalité et des devoirs de responsabilité et d'efficacité qui en découlent. Je puis vous assurer que toutes et tous avons la ferme volonté de ne pas décevoir et d'œuvrer pour le bien collectif. Vous trouverez dans les pages de ce bulletin les responsabilités particulières de chacun des élus et la preuve du travail déjà engagé. Merci à Hélène et Annie de venir enrichir l'équipe de rédaction de cet outil de communication que tout le monde a souhaité reconduire.

Je reprends devant vous l'engagement d'être et de rester au service de tous, dans l'intérêt général et je remercie mes collègues de m'avoir renouvelé leur confiance pour être leur porte-parole.

Travailler ensemble pour Limeyrat, telle est notre devise : ceci est vrai pour celles et ceux qui se sont représentés et qui, à mon sens, l'ont prouvé au cours de leur mandat précédent mais c'est largement aussi vrai pour celles et ceux qui nous ont rejoints et je me réjouis de leur adhésion spontanée et de leur enthousiasme au travail dès leur élection.

Je voudrais aussi remercier les « anciennes », Lili Dubois, Nicole Raynaud et Anne Mazel pour le travail qu'elles ont fourni tout au long de leurs mandats et qui ont choisi de ne pas se représenter, chacune pour des raisons personnelles et tout à leur honneur.

Quant à Jean-Louis Michel, il aurait bien aimé continuer à nos côtés mais, hélas, sa terrible maladie en avait décidé autrement. C'est avec beaucoup d'émotion que j'évoque ici le souvenir de cet homme jovial, au sourire communicatif, généreux, qui a lutté en plaisantant jusqu'au bout, forçant ainsi le respect devant une telle leçon de courage, d'abnégation et de ténacité.

Amoureux de la vie et des plaisirs simples qu'elle peut procurer, il avait mis ses talents de bricoleur au service de la collectivité. Son passage trop court au sein de l'équipe municipale nous laisse le goût amer d'une belle aventure inachevée. La réalisation de socles pour les statues de l'église, la construction du mur du cimetière sont, entre autres, les témoins tangibles de son investissement personnel. Mais son souvenir restera, bien au-delà, comme pour ses amis nombreux, longtemps dans nos cœurs.

Je renouvelle publiquement mes bien sincères condoléances et toute ma sympathie à Christine, son épouse, à Sandra et Aurélie, ses filles et à toute sa famille qui l'ont accompagné et soutenu avec dignité et courage.

Claude Sautier

RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Des sigles à déchiffrer : Voici quelques traductions pour s'y retrouver

ADMR : Aide à Domicile en Milieu Rural
ARS : Agence Régionale de Santé
ASSAD : Aide, Soins et Services À Domicile
ASEPT : Association Santé Éducation Prévention sur les Territoires
ATD : Agence Technique Départementale
ATSEM : Agent Territorial Spécialisé des Écoles maternelles
BDP : Bibliothèque Départementale de Prêt
CAF : Caisse d'Allocations Familiales
CIAS : Comité Intercommunal d'Action Sociale
CNAS : Comité National d'Action Sociale
DDT : Direction Départementale des Territoires
DETR : Dotation d'Équipement de Territoires Ruraux

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles
EID : Établissement Interdépartemental pour la Démoustication
OCCE : Office Central de Coopération à l'École
RPI : Regroupement Pédagogique Intercommunal
SATESE : Service d'Assistance Technique à l'Épuration et au Suivi des Eaux
SDE24 : Syndicat Départemental de l'énergie
SIAEP : Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable
SIVS : Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire
SMD3 : Syndicat Mixte Départemental des Déchets de la Dordogne
TAPS : Temps d'Activités PériScolaires

RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (suite)

Les dates des réunions du conseil municipal et l'ordre du jour sont affichés à la mairie 3 jours ouvrables à l'avance, elles sont publiques sauf demande express du maire ou des élus. Virginie Puybaraud assure la saisie informatique des débats. Les comptes rendus sont affichés dans la semaine qui suit la réunion. Ils sont également accessibles sur le site internet de la mairie : <http://limeyrat.net>

29 mars 2014

Ordre du jour :

• Mise en place du nouveau Conseil municipal

Proclamation de la liste des élus du 23 mars.

Appel nominatif. Nombre d'élus en exercice : 11

Nombre de présents : 11

• Election du maire :

Election à bulletin secret sous la présidence du doyen d'âge, René Gaillard. Claude Sautier est élu à l'unanimité.

• Délibération sur le nombre d'adjoints

Règle : maximum 30% du nombre total de conseillers, arrondi à l'entier inférieur, soit 3 adjoints pour notre commune.

• Election des adjoints

Election à bulletin secret sous la présidence du Maire. Candidatures individuelles. Sont élus à l'unanimité : René Gaillard, Didier Constant, Marie-Eugénie Pesquier.

• Délégations des adjoints :

1^{er} adjoint : bâtiments et sports

2^{ème} adjoint : réseaux, voirie et travaux

3^{ème} adjoint : affaires sociales, scolaires, culturelles et personnel communal

Les 3 adjoints bénéficient de la délégation d'état civil et de signature administrative en l'absence du maire : au 1^{er} adjoint puis aux 2^{ème} et 3^{ème} adjoints en cas d'absence du 1^{er} adjoint.

Par ailleurs la secrétaire de mairie dispose de cette délégation pour certains documents administratifs.

• Vote des indemnités de fonction

Pour la tranche de 1 à 499 habitants, l'indemnité maximale est la suivante :

Pour le Maire, 17% de l'indice 1015. Pour chaque adjoint, 6,6% de l'indice 1015.

Pour information, la dotation versée par l'Etat en compensation à la commune en 2013 était de 2 797 €.

• Désignation des délégués communautaires

Conformément à la nouvelle loi sur la représentation des communes de moins de 1 000 habitants et du nombre de délégués, le Maire sera titulaire et le 1^{er} adjoint suppléant pour représenter Limeyrat à la communauté de communes.

Questions diverses

• Assainissement :

Sollicitation du SATESE pour le montage et le calcul de la redevance des usagers.

• Réflexion sur le projet de dématérialisation : il s'agit de la transmission par voie informatique des différentes données comptables de la commune.

• Participation de la municipalité aux 100 ans de Mme Jorion :

Le conseil municipal se réjouit de fêter cet événement aux côtés de sa famille.

• Projet de haie de clôture :

Le choix se porte sur des lauriers pour clôturer l'extension du cimetière : 2 devis sont demandés.

• Préparation de la plantation des maïs

Chaque élu offrira un pot aux électeurs et aux amis.

11 avril 2014

Comptes rendus de réunions extérieures :

• Travaux dans le chœur de l'église :

Petit rappel : après la fin des travaux dans la nef, M. Oudin, Architecte en Chef des Monuments Historiques qui était le maître d'œuvre du chantier, avait donné son accord verbal pour réaliser un badigeon dans le chœur et ainsi l'harmoniser avec la nef. Un sondage de recherche de peintures, en 2006, ayant conclu à l'absence de décors dignes d'intérêt, il n'y avait donc pas besoin de précautions particulières.

Le conseil municipal a fait appel, après études de devis, à l'entreprise des Restaurateurs du Patrimoine de Milhac d'Auberoche pour faire ce travail, profitant d'une subvention de 4 000 € octroyée par le Sénateur Claude Béri Debat sur un reliquat de réserve parlementaire. Le montant des travaux s'élevait à 11 129 € TTC.

Dès le début des travaux, la découverte de peintures et dessins sur les murs a entraîné l'arrêt du chantier. M. Rochas, du Service Départemental d'Architecture et du Patrimoine est venu sur place. Il a souhaité en référer à M. Rieu, Conservateur Régional des Monuments Historiques qui est venu le 27 mars et a demandé de faire appel à un

nouvel architecte pour commander de nouveaux sondages des décors peints et envisager si possible de terminer la remise en état.

M. Joudinaud, architecte conseillé, a été contacté : nous l'avons rencontré le 3 avril. Il a sollicité « l'atelier d'ornement » de Mme Sylvie Leroy qui, après acceptation de son devis de 2 249 € est venue le 9 avril pour effectuer des recherches.

L'opération serait subventionnée à hauteur de 80% pour l'intégralité des travaux.

- **Commission assainissement du 2 Avril :**

Réunion avec l'entreprise ERCTP (M. Donadier), le bureau d'études CEE (M. Gabette), Les délégués de la commission assainissement : Francis Baylet, Didier Constant, René Gaillard, Jean-Paul Chiorozas, Claude Sautier accompagnés de Virginie Puybaraud.

Ordre du jour : lancement des travaux le 15 mai. Une réunion publique aura lieu lundi 14 avril à 18 h 30 à l'attention des usagers, après une réunion de préparation de la commission et des intervenants à 17h.

La question de l'évacuation des eaux pluviales, profitant du creusement des tranchées a été envisagée et sera étudiée au cas par cas.

- **Contrôle des extincteurs :**

8 extincteurs périmés sont à remplacer.

Ordre du jour :

- **Désignation des délégués aux organismes extérieurs et mise en place des commissions municipales**

Voir article dans la rubrique « Nouveau Conseil Municipal ».

- **Premières orientations budgétaires, besoins de financement :**

- **Etude du plan de financement de l'assainissement collectif :**

- Montant de l'emprunt à contracter, méthodes de calcul de la redevance des usagers.

- Choix de la banque et de l'emprunt à contracter. Au vu des diverses propositions, le conseil municipal retient l'offre plus intéressante de la Caisse d'Epargne pour un emprunt sur 20 ans.

- **Présentation du tableau des investissements reconductibles en 2014 et de leur financement :** point sur les projets engagés, les restes à réaliser (chœur de l'église, extincteurs, vidéoprojecteur, défibrillateur, frais d'études et de réhabilitation de la salle des fêtes).

- **Préparation des dispositions urgentes à prendre et des travaux à planifier.**

La commission voirie doit déterminer les portions de routes à restaurer et les entreprises à contacter pour l'établissement de devis.

De petits travaux sont en attente à l'école. Il convient aussi d'avancer sur l'extension du cimetière.

Questions diverses :

- **Spectacle estival :**

Comme les années précédentes, pourrait-on organiser une manifestation durant les vacances d'été ? La commission culture doit y réfléchir, peut être en collaboration avec une association.

- **Proposition d'installation d'une borne à tissus usagés :**

La SITA propose la pose d'une borne à tissus en partenariat avec l'Association Interm'aide 24 de Terrasson. Le Conseil municipal y est favorable mais il faut choisir l'emplacement, l'occasion peut-être de déplacer les bornes à verre vers un endroit générant moins de nuisances sonores pour les riverains ou de prévoir au moins le remplacement de la borne en métal par une borne en plastique.

- **Délibération pour l'achat de la parcelle de la station d'épuration**

L'achat de cette parcelle, destinée à l'implantation de la station d'épuration, sera pris en charge dans le budget assainissement. Le conseil délibère pour autoriser la signature de l'acte avec monsieur Guy Cusset.

24 avril 2014

Comptes rendus de réunions extérieures :

- **Travaux dans le chœur de l'église :**

Rencontre avec l'architecte et la responsable des sondages de peintures pour faire le point sur les recherches et les travaux de restauration envisagés. Les relevés montrent des décors très divers, en assez mauvais état de conservation.

Pour bénéficier d'un financement de la DRAC, le projet devra inclure la restauration de l'extérieur du chœur comme le prévoyait le projet initial de 2005/2006 réparti sur 3 phases de travaux.

- **Réunion publique assainissement :**

- **Réunion préparatoire :** M. Donadier (ERCTP), M. Gabette (CEE), Mme Pourcel (SATESE), les membres de la commission communale.

Reprise des conclusions des réunions précédentes, prévision du premier piquetage le mardi 6 mai à 9 heures.

RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (suite)

- Réunion publique : environ 30 personnes étaient présentes. Plusieurs questions ont été abordées sur les travaux engendrés sur le domaine privé et sur le raccordement au réseau et sur le coût de ce service. Les chiffres approximatifs annoncés sont : taxe de raccordement de 600 €, part fixe annuelle de 180 €, part variable entre 1,80 € et 2 € par M³ d'eau consommée.

• Conseil communautaire :

Suite à la mise en place effective de la nouvelle communauté des communes, il a été procédé à l'élection des responsables :

- Président : D. Bousquet (Thenon),
- 10 vice-présidents : P. Delmon (Terrasson), S. Pedenon (Peyrignac), R. Moulinier (La Bachelerie), N. Eloi (Hautefort), J. Bousquet (Terrasson), S. Eymard (La Feuillade), S. Debet (Granges d'Ans), C. Sautier (Limeyrat), N. Dupuy (Terrasson), M. Lapouge (Teillots)
- 8 membres supplémentaires au bureau : S. Malard, R. Larouquie, D. Durand, F. Gauthier, F. Valade, Y. Moreau, L. Delage, B. Cagnard

• Rendez-vous avec l'expert de l'assurance pour le sinistre de la sécheresse :

Présentation du dossier réalisé après études par la société SOLTECHNIC, visite des bâtiments. Les dégâts, pour le bâtiment de la mairie et celui de la salle des fêtes, sont la conséquence de la sécheresse avec facteur aggravant de la présence du saule pleureur près de la bibliothèque et du chêne à la salle des fêtes qui nécessitera la construction d'un mur souterrain anti-racines.

Les dégâts seront pris en charge par l'assurance avec la mise en place de micro pieux complétés par une longrine sous le vieux mur de la salle des fêtes. La commune se chargera de faire établir des devis pour la réfection des sols de la salle polyvalente et de la salle des fêtes, la société SOLTECHNIC sera chargée des travaux de gros œuvre : un délai de 8 mois est à prévoir avant le début des travaux compte tenu de son carnet de commandes.

Le projet est donc repoussé à 2015 : la subvention de l'État (DETR) de 76 062,50 € obtenue en avril est valable pour 2 ans.

Ordre du jour :

• Désignation des commissaires titulaires et suppléants des finances publiques :

La Direction Départementale des Finances Publiques de la Dordogne demande aux communes de

proposer une liste de 12 propriétaires titulaires (dont 2 hors commune et 2 propriétaires de bois) et 12 propriétaires suppléants (dont 2 hors commune et 2 propriétaires de bois). Parmi ces 2 listes, la DDFP nommera 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

	Commissaires titulaires	Commissaires suppléants
1	M. BONNEVAL Raymond	M. AUBARBIER Didier
2	M. HERAL Roger	M. DURAND Christophe
3	M. CHAUDIER Pascal	M. BOURINEL Roger
4	Mme PUYBARAUD Marie-Louise	M. GENDRAUD Pierre
5	Mme CAPELOU Agnès	M. JOFFRE Didier
6	Mme DUBOIS Liliane	M. JAUBERTIE Guy
7	Mme RAYNAUD Nicole	M. VAN DER LIN- DEN Rudy
8	M. RAYNAUD Sylvain	M. LEROY Guillaume
Propriétaires bois (sur la commune)		
9	M. FAURE Alain	M. PUYBARAUD Hubert
10	M. BROUT François	Mme MAZEL Anne
Propriétaires hors commune		
11	M. CLERJOUX Didier	M. LASSOUTANIE Thierry
12	M. HERVE Albert	M. MARINI Jacques

7 mai 2014

Comptes rendus de réunions extérieures :

• Conseil d'administration de l'ADMR de Thenon du 29 avril 2014:

Le Président actuellement en place ne reconduira pas sa candidature. Annie Moulinier sera proposée à la présidence.

L'association a été déficitaire en 2012 et le déficit de 2013 a été plus conséquent : environ 30 000€.

Une réflexion devra être menée sur les raisons de ce déficit : voir comment les besoins des populations ont évolué. Réflexion à mener sur les types de services à proposer à l'avenir. A noter une forte concurrence avec les auto-entrepreneurs et les emplois par chèques-emploi-service.

Mme Corinne Virole, secrétaire départementale de l'Association, a proposé une demande d'aide auprès de l'ARS et du Conseil général et un délai de 2 ans pour redresser la situation.

• **Réunion du SIVS du RPI du 30 Avril 2014:**

- Renouvellement du bureau :

Président Claude Sautier ; Vice Présidents : Francis Vigier (Fossemagne), Aurélie Brajon (St Antoine) ; membres titulaires : Marie-Eugénie Pesquier (Limeyrat), Marie Dumas (Fossemagne), Valérie Ferrat (St Antoine) ; suppléants : Cathy Van Hulst et Lionel Braquet (Limeyrat), Marie Foucaut et Natacha Mazeau (Fossemagne), Gilles Faucher et Stéphane Mottier (St Antoine).

- Vote du compte administratif de 2013 : (dépenses : 84 064,17 €, recettes : 86 404,95 €)
- Vote du budget primitif 2014 (102 784 € en dépenses et recettes)
- Reconduction aux mêmes taux des indemnités versées aux Président et vice-présidents et de l'indemnité de secrétariat versée à Virginie Puybaraud.
- Effectifs : 107 enfants dans le RPI pour un coût moyen de 816,67 € par enfant pour le syndicat, sans compter les dépenses engagées par chaque commune pour son école.

• **Réunion du SIAEP Auvézère-Manoire du 30 avril 2014 :**

Renouvellement du bureau : Président : Mr Bonnet (Eyliac), 1^{er} Vice-Président : M. Larre Martin (Le Change), 2^{ème} Vice-Président : Mme Pourcel (Brouchaud), 3^{ème} Vice-Président : M. Neudoncel (Ste Marie de Chignac) + 12 membres.

Projet de fusion avec le syndicat de St-Laurent-sur-Manoire qui ne proposerait pas de candidat à la présidence en cas de fusion.

Le contrat d'affermage auprès de la société Véolia se termine dans un an et la question de son renouvellement se pose.

• **Réunion SIVS de Thenon du 6 mai 2014 :**

- Renouvellement du bureau :

Président : D. Bousquet, 1^{er} Vice Président : R. Gaillard, 2^{ème} Vice Président : M. Duchemin, 3^{ème} Vice Président : S. Greffe

Vote du budget de fonctionnement et d'investissement du Syndicat et de la Régie. Pas d'augmentation du montant de la participation des parents prévue pour 2014.

- L'appel d'offres pour les travaux de construction du garage, des vestiaires et des bureaux sera prochainement lancé.

- Emprunt à long terme : 240 000 €. Emprunt à court terme : 170 000 €

- Un car de 60 places sera à remplacer pour la rentrée 2015 pour un budget de 160 000 €. Projet d'acquérir un véhicule de moins de 3 ans pour pouvoir prétendre à la récupération de la TVA.

• **Réunion assainissement collectif :**

Etude sur place avec les entreprises ERCTP et MONTASTIER des points particuliers et des accès (station, chemin de la Fontaine du Prêtre, terrains privés derrière l'église, raccordement de la salle des fêtes, des logements près de l'église, implantation du poste de refoulement en bas de l'école. Début des travaux à La Fargette lundi 12 mai puis réalisation de la station dans 3 semaines environ.

• **Projet de voirie :** Rencontre avec l'entreprise COLAS pour évaluer l'état des routes et les travaux prioritaires à entreprendre

Attente de devis des entreprises LAGARDE et LARONZE et EUROVIA.

Ordre du jour :

• **Délibération sur les emprunts pour les travaux d'assainissement :**

Emprunt de 62 000 € sur 20 ans à taux fixe de 3,81% (compensé par le paiement de la part fixe annuelle et de la part variable au m³ d'eau consommée par les usagers) et de 45 000 € pour 3 ans à taux fixe de 2,30% (compensé par le versement des taxes de raccordement facturées en 4 fois sur 2 ans).

• **Délibération sur l'emprunt pour les travaux de l'église :**

Le projet n'étant qu'en phase de pré-étude, la souscription d'un emprunt sera envisagée lors de la finalisation du projet.

Questions diverses :

• **Panneaux sentier randonnées :**

Présentation d'un modèle de panneau à apposer à l'entrée des sentiers de randonnée. Offre et maquette établies par l'imprimerie de Thenon.

Ces panneaux sont destinés à être implantés sur les chemins ouverts à la randonnée pour rappeler aux usagers qu'ils sont empruntés conjointement par des piétons, des cavaliers, des cyclistes, des engins motorisés et que la plus grande prudence est de rigueur sur ces chemins largement fréquentés.

• **Cérémonie du 8 mai :**

Rassemblement devant la mairie à 11H30 et dépôt de gerbe au Monument aux Morts. Pour l'occasion du 70^{ème} anniversaire de 1944 qui vit les forces de la Résistance intérieure jouer pleinement leur rôle auprès des troupes alliées, un rappel sera fait sur ces moments vécus jusque dans les campagnes les plus reculées et le chant des partisans sera diffusé avant la Marseillaise.

RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (suite)

• Bureau de vote des élections européennes du 25 mai

Etablissement du planning des permanences au bureau de vote

• Planning pour les maïs

Samedi 14 et dimanche 29 Juin chez les élu(e)s
Mai communal : 14 Juillet.

• Autres

Projet d'achat de jeux pour les tout-petits : Prendre contact avec M. Oddo, de la Société MAT & CO pour obtenir des propositions.

12 juin 2014

Comptes rendus de réunions extérieures :

• Réunion du SDE24 du 14/05/2014 :

Election des représentants pour le secteur PERIGUEUX EST – SAVIGNAC

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Bousquet Dominique, Maire de Thenon	Devaud Daniel, Adjoint de Fossemagne
Buffière Alain, Maire de Sarliac sur l'Isle	Lopes Yveline, Maire de Savignac les Eglises
LeymarieGuy, Délégué de Bassillac	Dupuy Michel, Maire de St-Martial d'Albarède
Durand Dominique, Maire de Tourtoirac	Cossart Jean-Claude, Adjoint de Ste-Eulalie
Volpato Mireille, Adjointe de Marsaneix	Jegou Gilbert, Adjoint de Cornille
Desplat Jean-Claude, Maire de Blis-et-Born	Faucher J-François, Maire de St Vincent/Isle

• Comité Projet Educatif de Territoire de Causses et Vézère du 21/05 :

Aménagement des rythmes scolaires :

Bilan annuel des activités du canton : 93 % des enfants pratiquent les TAPS assidument. Services de qualité. Mise en route compliquée mais bilan positif.

Financement de l'Etat : 54 € par enfant et par an ainsi qu'une aide forfaitaire annuelle de 40 € par élève au titre des Zones de Revitalisation Rurale. Participation de la CAF à hauteur de 0,50 € par enfant et par heure d'activité pour les communes inscrites dans le contrat enfance.

Nouveau programme d'activités à définir avec le centre social et les enseignantes avant juin.

• Aménagement des rythmes scolaires à Limeyrat pour la rentrée :

Avec la Directrice du Centre Social et Culturel de Thenon et le responsable du périscolaire, bilan des activités de l'année : bonne coordination entre les employées communales et les intervenants.

Bilan financier : la commune a versé 3 130 € au Centre Social pour ses prestations sur la base du calcul fait en septembre 2013. L'aide de la CAF étant intervenue après la signature de la convention, pour la période de septembre à décembre 2014, la commune ne versera rien. Pour le nouveau contrat de janvier à décembre 2015, sa contribution sera de 400 €. Pour 2014-2015, des activités pourraient avoir lieu au stade avec repli à la salle des fêtes en cas de mauvais temps.

• Conseil communautaire du 12/05:

- Vote des comptes administratifs des 3 anciennes communautés de communes, du budget principal et des budgets annexes de la nouvelle entité.

- Vote des indemnités, des taux de fiscalité additionnelle (avec proposition d'un lissage des taux sur les années à venir), des subventions.

- Révision du tableau des effectifs. Reconduction, dans l'ensemble, pour 2014, des compétences de chacune des anciennes entités pour les actions engagées.

Investissement : 379 090,78 €

Fonctionnement : 3 277 674,54 €

Mise en place de 10 commissions de 10 membres chacune.

• Réunion ADMR du 11/05:

• Conseil d'Administration et Assemblée générale du bureau de Thenon

• Composition du nouveau Conseil :

- Présidente : Annie Moulinier

- Vice-présidente : Laurence Saulière

- Trésorière : Odette Chatoret

- Trésoriers adjoints : Daniel Plazanet, Marie-Christine Mariani

- Secrétaire : Marie-Eugénie Pesquier

- Secrétaire adjointe : Anne-Marie Rossignol

- Membres administrateurs 1^{er} collège (bénévoles) Jean-Pierre Chatoret, Chantal Charles, Marie Dumas, Christine Gaillard, Annie Guyomard, Josiane Huppin, Yolande Renaud.

- Membres administrateurs 2^{ème} collège (salariées) Patricia Cluzel, Aline Labrousse, Joëlle Laurent, Catherine Hérault.

- Rapport moral et financier, vote des résolutions.

- **Projet de voirie :**

Attente de devis EUROVIA – Visite programmée de l'entreprise LAGARDE et LARONZE.

Ordre du jour :

- **Présentation de l'estimatif des travaux à l'église :**

L'opération de base concerne la restauration des peintures murales du chœur et de l'avant-chœur, découvertes en cours de travaux, la restauration des parements extérieurs du chœur et de sa couverture. Elle s'élève à 72 000 € H.T.

Une opération optionnelle sur l'extérieur de l'avant chœur incluant la restauration de la couverture de l'ancien clocher ainsi que des parements extérieurs, s'élève à 42 000 €.

Le conseil municipal opte, sous réserve d'octroi de subventions à hauteur de 80%, pour l'opération de base avec option pour un montant total de 114 000 € H.T. qui permet de profiter des échafaudages installés et de terminer ainsi le chantier de l'église.

Hypothèse de début des travaux : 2^{ème} semestre 2014, Durée : 5 mois.

- **Point sur l'assainissement collectif :**

Réunion de chantier tous les jeudis avec l'entreprise MONTASTIER et le maître d'œuvre CEE.

Devis de l'entreprise MONTASTIER pour l'aménagement du réseau d'eaux pluviales à la Fargette : 2 724 € TTC.

Plusieurs erreurs sur les niveaux des installations portées sur le plan ont du être corrigées et d'autres doivent l'être également. Le bureau d'étude doit nous communiquer l'incidence sur le coût des travaux.

- **Enfouissement du réseau électrique et du téléphone au Chalard :**

Le SDE24 procède à l'enfouissement du réseau. L'opportunité d'enfouir le réseau téléphonique nous est proposée pour un montant de 1 770 €. Le Conseil municipal accepte ce devis.

- **Délibération pour le renouvellement des délégués au SMD3 :**

Les élus ont procédé au vote par correspondance des délégués. Chaque commune doit entériner la délibération du SMD3 en prenant sa propre délibération.

Limeyrat appartient à la catégorie des communes indépendantes qui sont représentées par Domini-

que Bousquet et Marie Dumas titulaires et J.Pierre Colin et Marie Foucault suppléants.

- **Délibération pour l'adhésion aux services complémentaires de l'ATD :**

En vue de la dématérialisation (transmission des actes administratifs de la mairie par voie informatique) exigée au 1^{er} Janvier 2015, l'Agence Technique Départementale mutualise pour ses adhérents une plateforme de dématérialisation et l'achat de certificats électroniques. Le Conseil municipal décide d'opter pour l'adhésion à ce service pour un coût annuel de 65 € pour la dématérialisation et 60 € pour le certificat électronique.

- **Mise à jour des signalisations aux passages à niveau SNCF :**

La SNCF nous signale des panneaux à changer aux passages à niveau N° 65 et 66. Un rendez-vous avec un responsable s'avère nécessaire pour préciser la nature et l'emplacement de la signalisation à modifier.

Questions diverses :

- **Panneaux sentiers de randonnées :**

Choix du modèle à partir de maquettes pour le tirage des panneaux à implanter à l'entrée des chemins. Ces panneaux sont réalisés par NEHOLIA COMMUNICATION à Thenon.

- **Jeux d'extérieur :**

Le Conseil municipal a Choisi d'acquérir un toboggan pour les tout-petits auprès de AGORA Collectivités pour un montant de 1 380 € H.T. et d'un panneau de basket à 165 € H.T. pour remplacer le précédent installé au terrain de tennis. L'installation de panneaux réglementant l'utilisation des jeux et informant les parents sur leur responsabilité s'avèrera nécessaire.

- **Bulletin municipal :**

Préparation : recensement des articles, idées de publications.

- **Enquête publique d'extension de la carrière de Pierre Danse :**

Un projet d'extension de l'emprise dont 3,3 ha d'extraction supplémentaire pour 30 ans a été déposé avec augmentation de la production. Le conseil municipal délibérera sur le sujet dans sa prochaine réunion.

L'enquête publique a débuté le 10 Juin et s'achèvera le 25 Juillet 2014.

- **Dépôt des ordures ménagères :** Des administrés expriment les désagréments causés par le dépôt d'ordures ménagères aux abords de leur propriété.

RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (suite)

Le conseil décide de contacter la SITA afin qu'elle nous soumette une proposition de vente de containers individuels.

- **Broyeur d'accotement** : Présentation d'un devis de 4 176 € T.T.C.. Le Conseil Municipal opte pour l'achat de ce matériel qui viendra en complément du travail de fauchage des banquettes et des talus effectué par Francis Baylet.

20 juin 2014

Election des délégués du conseil municipal et de leur suppléants en vue de l'élection des sénateurs :

Effectif légal du conseil municipal : 11

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 7

Nombre de délégués à élire : 1

Nombre de suppléants à élire : 3

Election du délégué, Sautier Claude et; des suppléants, Gaillard René, Constant Didier, Baylet Francis avec 7 voix chacun.

7 juillet 2014

Comptes rendus de réunions extérieures :

- **Visite de la salle des fêtes par la SOCO-TEC (agence de contrôle de sécurité) le 17 juin :**

Nécessité de changer quelques installations (gaz et luminaires), mais cela peut attendre les futurs travaux de rénovation.

- **Rencontre avec le responsable SNCF pour la signalisation aux passages à niveau du 25 juin :**

Certains panneaux sont à changer, d'autres à acquérir.

Par la même occasion des panneaux pour les arrêts de bus seront commandés.

- **Réunion ERDF à Fossemagne du 1^{er} Juillet :**

Enfouissement de 2 câbles : l'un du lieu-dit « La Brugère Basse » jusqu'au poste de Cournazac, et l'autre de Cournazac jusqu'au stade.

- **Conseil d'école à Fossemagne du 17 juin:**

Stéphanie Coyral quitte le RPI pour Milhac d'Auberoche. Elle sera remplacée par Mme Bilquez. M. Lagarde, Directeur de St Antoine, est en arrêt en maladie pour une longue période.

Magali Fleurat-Lessard reprend à la rentrée de septembre à 80 %.

Effectifs : entre 106 et 104 élèves pour la rentrée

de septembre : c'est peu et pour la rentrée de 2015, 17 enfants devraient rejoindre le collège alors que le nombre d'entrées en maternelle serait nettement inférieur. La situation pour notre RPI est critique si les effectifs ne remontent pas.

Une solution à étudier : Prendre plus d'enfants de moins de 3 ans et voir la possibilité de réorganiser le travail des ATSEM.

- **Assemblée Générale du Centre Social et Culturel de Thenon du 19 juin :**

Présentation du bilan de l'année 2014. La Communauté de Communes maintiendra le subventionnement pour 2015.

- **Commission culture du 30 juin :**

Projet de secteur : animations en lien avec le centenaire de la 1^{ère} guerre mondiale et projet de contes pour les petits.

- **Réunion du SIAEP Auvézère-Manoire du 25 juin :**

Synthèse du rapport annuel sur le prix de l'eau. Distribution d'un document explicatif sur le fonctionnement du syndicat.

Ordre du jour :

- **Préparation de l'organisation du mai collectif le 14 juillet :**

Buffet organisé et offert par les élus.

Plantation du traditionnel « pinier » orné des 11 drapeaux tricolores et plantation d'un arbre à fleurs sur l'aire de jeux.

- **Point sur l'assainissement collectif (appel d'offres pour le passage de caméras...)**

Une partie du réseau d'assainissement est enfouie. Le bureau d'études a fait appel à 4 entreprises pour le passage de caméras de vérification du réseau, auquel 2 ont répondu. Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'octroyer ces travaux à l'entreprise COVICA moins-disant.

- **Présentation du dossier d'enquête publique de la carrière CMC:**

Le Conseil municipal prend acte qu'il s'agit d'abord d'un renouvellement de l'autorisation d'exploitation arrivée à échéance mais l'augmentation du tonnage demandé entraînerait l'intensification du trafic routier déjà très important sur la RD 68.

Le conseil municipal opte donc pour le maintien du tonnage actuel pour l'extraction du granulats à 50 000 T sous la condition de ne pas creuser plus profondément et avec l'obligation de concasser d'abord la découverte des carrières voisines.

L'augmentation de l'extraction de la pierre de

taille, ne pose pas de véritable problème.

• **Présentation de l'analyse des devis de voirie :**

Trois entreprises ont répondu à l'appel d'offres pour les travaux de voirie 2014 : Eurovia, Lagarde et Laronze, Colas. Les montants sont tous supérieurs à l'enveloppe de 72 000 € prévue pour les travaux (dont 4 600 € de subvention des Contrats d'objectifs du Conseil Général).

Le Conseil municipal retient l'entreprise Lagarde

et Laronze, moins-disant.

Le responsable des travaux reviendra pour affiner les devis et le choix des tronçons à refaire.

Questions diverses :

• **Balade nocturne**

- 22 juillet à 21h : ballade nocturne autour de Limeyrat organisée par le comité des fêtes avec Daniel Chavaroche, conteur périgourdin.

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Le 23 mars, les élections ont eu lieu et permis le renouvellement du Conseil municipal.

La semaine suivante, les élus ont procédé à la mise en place de la nouvelle équipe et les attributions de chacun.

Claude Sautier a été élu maire. René Gaillard, Didier Constant et Marie-Eugénie Pesquier ont été élus adjoints. Les autres conseillers municipaux sont : Francis Baylet, Cathy Van Hulst, Jean-Paul Chiorozas, Annie Moulinier, Hélène Patris, Christine Gaillard, Lionel Braquet.

Les représentants dans les organismes extérieurs et à l'intérieur des commissions communales ont été désignés en fonction de leurs compétences, de leur disponibilité et de leurs souhaits de s'impliquer plus particulièrement dans des domaines de leur choix.

Le Conseil municipal n'en demeure pas moins une instance où chacun et chacune a le même de-

gré de responsabilité et d'initiative. Vous trouverez ci-dessous le tableau des commissions.

La tradition de la plantation des maïs a été respectée et les 14 et 29 juin les élus ont été heureux d'accueillir la population et de leur offrir le verre de l'amitié. Le 14 juillet, c'était au tour du maïs communal dressé près de la bascule. Les élus ont aussi planté un *lagerstroemia* sur l'aire de jeux.



Les délégués aux organismes extérieurs

OBJET	Représentation	Délégués
Communauté de Communes	1 titulaire, 1 suppléant	Claude René
Syndicat d'électrification (SDE24)	2 titulaires 2 suppléants	Didier, René Francis, Jean-Paul
SIAEP Auvézère Manoire (Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable)	2 titulaires 2 suppléants	Francis, Didier Jean-Paul, Annie
SIVS Thenon	2 titulaires 2 suppléants	René, Cathy Hélène, Lionel
SIVS du RPI	2 titulaires 2 suppléants	Claude, Marie-Eugénie Lionel, Cathy
Délégués au Conseil d'école	Le Maire 2 titulaires 2 suppléants	M. Eugénie, Cathy Lionel, , Hélène,
Correspondants ADMR THENON	2 volontaires	M. Eugénie, Christine
Correspondants ASSAD CUBJAC	2 volontaires	Eugénie, Christine
Correspondant CNAS	1 volontaire	M. Eugénie
Correspondant Défense	1 volontaire	Jean-Paul
Délégué sécurité routière	1 volontaire	Didier
Délégués Centre Social Thenon	1 membre de droit + bénévoles	1 élu du Conseil représentant la commune + M. Eugénie, Annie, Christine, Hélène
Culture projet culturel intercommunal	2 volontaires	M. Eugénie, Hélène

Les différentes commissions communales	
Thème	Membres
Ecole	M-Eugénie, Cathy, Lionel, Hélène
Information-Communication	Claude, M-Eugénie, Annie, Hélène
Assainissement collectif (pour 1an)	Claude, René, Didier, Francis, Lionel, Jean-Paul
Aménagement Territorial (Urbanisme, Aménagement paysager)	Annie, Christine, Cathy, Claude, René, Didier, Francis, Lionel, Jean-Paul
Travaux	Jean-Paul, René, Didier, Lionel, Francis
Voirie	René, Didier, Francis
Fêtes et cérémonies	René, Eugénie, Didier, Christine, Cathy, Hélène
Equipements sportifs et de loisirs	René, Didier, Annie, Christine
Gestion des cimetières	René, Jean-Paul, Marie-Eugénie, Christine, Cathy
Gestion es salles et matériels	Cathy, Christine, Hélène, Annie
Ordures ménagères	Claude, Lionel, M. Eugénie
Appel d'Offres et marchés publics	Titulaires : Claude, René, Didier Suppléants : Annie, M-Eugénie, Jean-Paul

RESTAURATION DU CHŒUR DE L'ÉGLISE

Souvenez-vous : c'est en **2002** que la commune a décidé de faire procéder à la remise en état de l'église. Les travaux commencent, après une étude préalable, par le remaniement de la toiture du chœur (classé) et la démolition de la sacristie en **2005** mais c'est la nef (non classée) qui inquiète à cause des fuites d'eau du toit, des chutes de fragments de lauzes et de tuiles. Un sondage de peintures est commandé pour essayer de faire classer l'ensemble du bâtiment. Les conclusions indiquent que les seuls décors peints repérés sont très altérés et ne méritent pas d'être restaurés. La totalité de l'église (à l'exception du chœur déjà classé) sera donc seulement « inscrite au titre des monuments historiques » le **26 février 2006**. Comme pour tout monument historique, un dossier de demande d'autorisation de travaux a été déposé. M. Oudin, Architecte en Chef des Monuments Historiques instruit cette affaire. Après avoir négocié avec acharnement, le conseil municipal de l'époque a obtenu que les travaux commencent par la couverture de la nef.

Ce dernier doit être refait à l'identique (avec les lauzes en partie basse) et le chantier devait se faire en 3 tranches : la nef, l'extérieur puis l'intérieur du chœur (et de l'avant-chœur).

Après remise des études, lancement des appels d'offres, les travaux débutent en **mars 2008** et sont en bonne voie lorsque, le **24 janvier 2009**, la tempête Klaus arrache les bâches protégeant la charpente, provoquant l'inondation de la voûte intérieure qui, imbibée, menace de s'effondrer. Le chantier est arrêté et la commune fait appel à son assurance. L'instruction durera jusqu'en **octobre 2009**.

Mais le projet change alors de dimension : il faut refaire la voûte (ce sera un plancher et non plus

du plâtre), les murs intérieurs et restaurer les tableaux du chemin de croix qui ont été abîmés. Le nouveau chantier débute en **septembre 2010**.

L'assurance prendra en charge la quasi-totalité du coût de cette remise en état et nous devons remercier ici ses responsables.

Les entreprises déjà à l'œuvre poursuivent chacune dans leur domaine de compétence, une troisième est retenue pour réaliser le plafond voûté en bois de châtaignier et un électricien profite du piochage des murs pour installer des prises et reprendre l'alimentation du mécanisme des cloches. Merci aux donateurs à la souscription publique lancée pour aider au financement de dépenses complémentaires.

Après quelques déboires dus à des infiltrations d'eau, l'église est enfin ouverte au public le **24 février 2011**. Mais le chœur, fait vraiment tache à côté de la nef immaculée. Deux ans passent et le Conseil municipal est en mesure d'obtenir un reliquat de subvention de 4 000 € au titre de la réserve parlementaire du sénateur Claude Bérit-Debat. Il décide de faire établir des devis pour réaliser un enduit à la chaux dans le chœur afin de l'harmoniser (temporairement au moins) avec la nef, confiant dans le rapport de 2006 qui indiquait l'absence de peintures « dignes d'intérêt ». L'entreprise des Restaurateurs du patrimoine est retenue (pour un montant de 9 300 €).

Ces nouveaux travaux (les derniers pour un bout de temps ?) commencent en janvier 2014. Il ne faudra que quelques jours pour que les ouvriers mettent au jour un fragment de fresque ! Le chantier est aussitôt arrêté, les instances compétentes en la matière sont prévenues.

De nouveaux sondages, plus précis, montrent des traces de décors peints, certes mal conservés, abî-

més par les restaurations successives au cours des siècles mais dignes d'être, au moins partiellement sauvegardés. Le nouvel architecte choisi pour conduire ce dossier a évalué le coût total des travaux de restauration intérieure et extérieure du chœur et de l'ancien clocher à 114 000 € et nous avons obtenu l'assurance d'être subventionnés à hauteur de 80%.



ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Les travaux d'assainissement collectif avancent bon train et seront terminés vers la fin de l'été.

Chaque semaine, une réunion de chantier qui rassemble les membres de la commission, le bureau d'études et le chef de chantier, permet de suivre l'évolution des raccordements des usagers. Elle permet aussi de procéder à des ajustements au fur et à mesure des besoins exprimés par les particuliers, des obstacles rencontrés sur le tracé ou de la nécessiter de procéder à la mise en place de canalisations d'eau pluviale.



Tranchée sur la VC N°5 et réunion de chantier

Dans la mesure du possible, les tranchées ont été ouvertes sur les voies publiques mais dans certains cas, il a fallu passer à travers champs et nous remercions très sincèrement les propriétaires qui ont accepté cette servitude pour le bien collectif. Cette solution a permis, comme ce fut le cas il y a une cinquantaine d'années pour le réseau d'eau potable, de raccourcir la longueur du réseau et de diminuer ainsi le coût des travaux.

La station d'épuration située vers les Faliberts fonctionnera selon le principe de filtres plantés de roseaux. Elle comprend 3 étages et une canalisation qui va jusqu'au cluzeau, où se perdent les

eaux du vallon, afin d'éviter tout déversement dans l'étang situé en contrebas.

Le coût de la mise en place de l'assainissement collectif devrait être de **491 455 €**. Ces dépenses seront couvertes par les subventions du Conseil général à hauteur de **196 753 €**, de l'Agence de l'eau pour un montant de **75 282 €** et le reste par 2 emprunts auprès de la Caisse d'Epargne d'un total de **107 000 €** et une avance remboursable sans intérêt de l'Agence de l'Eau pour **112 420 €**.

Les remboursements auprès de Caisse d'Epargne et de l'Agence de l'Eau seront assurés par le biais du versement de la taxe de raccordement de 600 € par maison, payable en 4 fois sur 2 ans, puis d'une part fixe (abonnement) de 142 € par an et d'une part variable de 1,77 € par m³ d'eau potable consommée par l'utilisateur. Les propriétaires ont la possibilité de se raccorder dans les 2 ans mais les usagers (propriétaires ou locataires) commencent à payer dès la réception des travaux.

Les particuliers se verront remettre une notice d'information, un exemplaire du règlement de l'assainissement collectif et ils signeront une demande de raccordement au réseau d'eaux usées.



Le 1^{er} étage de la station aux Faliberts

DIVERS... DIVERS... DIVERS... DIVERS...

— Dépôt des ordures ménagères —

Des administrés expriment les désagréments causés par le dépôt d'ordures ménagères aux abords de leur propriété. Le conseil a décidé de contacter la SITA afin qu'elle nous soumette une proposition de vente de containers individuels.

En effet le dépôt de sacs noirs sur la voie publique attire les chiens errants qui ne manquent pas d'épandage les débris que les employés de la SITA sont

obligés de ramasser à la main. Quel est celui d'entre nous qui accepterait cette contrainte ?

Il s'agit tout simplement d'un minimum de civisme et de respect pour autrui.

Il faut savoir aussi que les containers sont prévus pour être relevés automatiquement par la benne évitant ainsi les risques de blessures pour les employés. Faisons tous un effort !

DIVERS... DIVERS... DIVERS... DIVERS...

Repas des aînés

Le 1^{er} mars, les habitants de la commune nés avant 1945 se sont retrouvés pour ce qui est devenu un moment traditionnel de retrouvailles des aînés dans une salle décorée avec goût et délicatesse.



Le repas, fort apprécié, a été préparé par le restaurant La Bodega et servi par l'équipe municipale. L'animation a été faite par M. Labussière de St Antoine d'Auberoche.



Ce fut, au dire des convives, une bien belle journée dans une ambiance festive avec l'intervention de plusieurs chanteurs accompagnés en improvisation à l'accordéon.



Vieilles motos



10^{ème} édition des ancêtres et entre-tubes de Limeyrat. Cette année, les veilles pétoires ont encore résonné dans Limeyrat le premier week-end

de mai. Des passionnés toujours plus nombreux fidèles au rendez-vous ont parcouru les routes vers Bassillac avec une pause à l'aéroclub et un arrêt au château de Lardimalie pour une visite de ses chais.

La plus vieille moto participant au rallye, une Clément 1902 avec le réservoir au guidon et de nombreux modèles datant tous d'avant 1927 ont testé une nouvelle fois leur endurance sur nos authentiques routes de campagne.

La municipalité a offert l'apéritif à tous les participants et accompagnateurs chargés du dépannage, de la sécurité puis ces passionnés se sont retrouvés ensuite dans la salle des fêtes pour partager un repas convivial.



Exposition de spécimens rares

Travaux d'aménagement

Nivellement du sol pour l'extension du cimetière



L'aménagement de l'extension du cimetière suit son cours.

Le mur a été crépi, le grillage posé et le sol a été nivelé. Une haie de lauriers complète la clôture du côté des habitations. Bientôt, la construction d'un mur et la mise en place d'un portail dans l'alignement du cimetière existant.

L'achat de lauriers a aussi été l'occasion de planter 2 prunus sur le terre plein du lotissement des iris en



Des prunus au lotissement des Iris



Plantation de la haie de lauriers

remplacement des arbres offerts il y a quelques années par Raymond Bonneval et qui n'avaient pas poussé.

Pour permettre un entretien plus régulier des espaces verts qui ne cessent d'augmenter ainsi que le fauchage des banquettes en complément des passages effectués par Francis Baylet mais aussi pour l'entretien du pourtour de la station d'épuration, la commune a acquis un broyeur d'accotement.

Il soulagera aussi le travail de Roland Duvaleix, toujours plus sollicité.



Le broyeur d'accotements

Du nouveau à l'aire de jeux

Un dragon vert pour les petits

L'aire de jeux de notre commune est de plus en plus fréquentée. Les enfants peuvent y trouver toboggan, balançoire, table de Ping pong et autres équipements...

Mais ces jeux sont bien trop grands pour les tout petits. Aussi, le conseil municipal a décidé de compléter l'aménagement de l'espace par l'installation d'un toboggan spécialement destiné aux enfants de 18 mois à 6 ans. Ce toboggan représentant un dragon viendra illuminer l'aire de jeu avec sa belle couleur verte.

Les grands ne sont pas oubliés pour autant. En effet, il a également été décidé de procéder à la réimplantation du panneau de basket. Un équipement qui séduira sûrement tous nos jeunes sportifs.

Il est rappelé que l'aire de jeu est ouverte à tous, mais sous la surveillance et la responsabilité d'un adulte. Des panneaux précisant ces règles de sécurité seront également installés. Nous nous réjouissons cependant que les équipements aient été conservés en bon état malgré l'usage intensif qui en est fait.

Partage des chemins

Sentiers de randonnée :

Notre commune est riche de nombreux chemins praticables en toute saison en particulier sur la zone du Causse.

Ils sont très utilisés pour différentes activités telles que la randonnée pédestre, l'équitation, les 2 roues et autres véhicules motorisés ainsi que par les engins agricoles.

Afin de permettre à chacun de s'adonner à



la pratique de ses loisirs préférés en toute sécurité il est important que tous les usagers fassent preuve de prudence et de respect.

Des panneaux rappelant ces règles de civilité vont être apposés le long de ces sentiers.

Merci à tous d'en tenir compte.

DIVERS... DIVERS... DIVERS... DIVERS...

Une centenaire à Limeyrat

C'est la première fois que notre commune compte une centenaire habitant à Limeyrat.



Les élus aux côtés de Marguerite Jorion

Marguerite Jorion est née aux Faliberts le 30 mars 1914. Elle est revenue à Limeyrat pendant la 2^{ème} guerre mondiale, elle y a fondé sa famille et nombreux sont ceux qui la croisent sur les routes du bourg et peuvent aisément évoquer avec elle les souvenirs du passé.

La manifestation organisée par sa famille à la salle des fêtes pour son anniversaire a été un moment très émouvant rassemblant tous les anciens de Limeyrat l'ayant toujours connue.

Le Conseil municipal a été très honoré de pouvoir lui offrir une composition florale, et de trinquer à sa bonne santé.

Ateliers Nutrition Santé Séniors

Association santé éducation et prévention sur les territoires

Bien se nourrir pour rester en forme

Ateliers Nutrition Santé Séniors

10 séances de 2h

à compter du 18/02/2014 à 14h30

Salle polyvalente 24210 LIMEYRAT

Préinscription avant le 14/02/2014 au 06.28.18.98.32

Participation unique de 20€ pour l'ensemble des séances

Animés par Sana

En partenariat avec FORMEDSA

Carsat
RSI
ARS

Après les ateliers équilibre, prévention des chutes proposés en 2012, l'ASEPT a organisé dans la salle polyvalente ou dans la salle du Conseil des séances destinées à apprendre à bien se nourrir pour rester en forme. Sana, l'animatrice, a travaillé avec une douzaine de personnes de Limeyrat et des alentours pendant 2 mois et demi. La dernière séance a été consacrée à l'élaboration d'un repas convivial.



Autour d'un repas savoureux et équilibré

Nous serons heureux de poursuivre cette démarche, à la demande de l'organisme, avec la proposition d'un nouveau thème cet automne.

Demande d'extension de carrière

La société CMC est détenue par 2 groupes : COLAS et CARRIERES DE THIVIERS. Elle vient de demander l'extension du tonnage d'extraction de pierre à la carrière de Pierre Danse.

Son activité principale est la commercialisation de granulats concassés sur place dont 10 000 tonnes proviennent des matériaux de découverte de la carrière de Bontemps située de l'autre côté de la

Voie communale N° 3.

Sur le site, la société des carrières de Luget de Pranzac (Charente) extrait des blocs de pierre qu'elle transforme dans ses ateliers de sciage.

L'objet du dossier déposé par CMC est l'extension de la zone géographique d'exploitation et l'augmentation de la profondeur de creusement autorisée, pour passer d'une production annuelle

de 50 000 tonnes de granulats à 150 000 tonnes. Le tonnage des blocs extraits passerait de 6 000 tonnes par an à 8 700 tonnes.

Conscients, comme cela leur a été répété à maintes reprises, que le transport des granulats génère une gêne et un danger évidents sur la RD 68 (depuis le site jusqu'à la RD 6089 en passant par le bourg d'Ajat), les responsables de l'entreprise ont conditionné leur demande à la mise en place d'une nouvelle organisation du transport. Il s'agirait d'utiliser d'autres solutions pour acheminer leurs matériaux, soit en réalisant une déviation du bourg d'Ajat, soit en construisant un accès ferroviaire ou en mettant en place un embranchement autoroutier au niveau de la RD 68.

La déviation du bourg d'Ajat ne réglerait pas la dangerosité sur le reste du parcours.

L'utilisation du réseau ferré, très hypothétique quant à sa mise en œuvre, ne permettrait le transport que d'une faible partie des matériaux : ceux qui sont destinés à des chantiers éloignés (comme la région bordelaise dépourvue de calcaire de qualité à proximité).

La mise en place d'un échangeur autoroutier serait peut-être une solution intéressante (surtout s'il était ouvert à tous les usagers) mais c'est une solution très coûteuse pour les pouvoirs publics et on voit mal la réalisation d'un tel ouvrage pour le transport des granulats, à faible valeur ajoutée.

En l'absence donc de crédibilité ou d'intérêt de ces hypothèses, il ne paraît pas possible de permettre un tel accroissement de la production.

S'agissant de l'extension du périmètre d'exploitation et du creusement plus profond, on ne voit pas pourquoi il s'agirait d'une option prioritaire quand on sait que les carrières voisines sont encombrées de véritables collines de matériaux de découverte dont la pierre est impropre au sciage (la terre et les parties fines devant rester sur place pour la remise en état du site).

L'augmentation du tonnage de blocs extraits ne pose pas le même problème, leur transport se limitant à 1 ou 2 camions par jour en moyenne, contrairement à la production de granulats qui peut connaître un phénomène de « pic » de transport lors de la livraison sur un gros chantier.



INFORMATIONS ADMINISTRATIVES



**INFO
SANTÉ**

L'Agence Régionale de Santé (ARS), en lien avec la Cellule de l'Institut de veille sanitaire (InVS) en région (CIRE), assure la surveillance et le suivi des signalements des cas de chikungunya et de

dengue.

Participez à la surveillance du moustique tigre !

Il existe différentes espèces de moustiques dont l'*Aedes albopictus*, aussi appelé moustique « tigre ». Originaire d'Asie du Sud-Est, son expansion mondiale est favorisée par le développement des transports internationaux en particulier terrestres. Ce dernier est avant tout une source de nuisance : il pique le jour et sa piqûre est douloureuse.

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES suite)

se. Il fait l'objet d'un suivi spécifique en métropole car il peut dans certaines conditions très particulières, transmettre la dengue ou le chikungunya.

Les symptômes de ces maladies sont variables : fortes fièvres, maux de tête, douleurs articulaires et ou encore sensation de fatigue.

Le moustique tigre a tendance à se propager, c'est pourquoi un dispositif de surveillance a été mis en place dans l'ensemble des départements d'Aquitaine et a permis de détecter son implantation en Gironde et dans le Lot-et-Garonne.

Signalez sa présence !

La procédure à suivre est téléchargeable en ligne sur le site de l'EID Atlantique : www.eidatlantique.eu (Rubrique Les moustiques/ Les moustiques importés), ou via l'application smartphone iMoustique.

Pour contacter l'EID :

contact@eidatlantique.eu ou au 05 46 88 12 34

Il convient de respecter cette procédure pour contribuer à la détection précoce d'*Aedes albopictus* et à la mise en œuvre de mesures de contrôle coordonnées dans notre région.

Des gestes simples pour éviter sa prolifération :

Éliminer les endroits où l'eau peut stagner : coupelles des pots de fleurs, pneus usagés, encombrants, vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées des gouttières...

Couvrir les réservoirs d'eau (bidons d'eau, citernes, bassins) avec un voile ou un simple tissu, ainsi que les piscines hors d'usage.

Où puis-je trouver des informations sur le

moustique tigre ?

Sur le site Internet de l'ARS Aquitaine :

www.ars.aquitaine.sante.fr

Rubrique Votre santé / Environnement et santé / Moustique tigre Aedes albopictus

VRAI OU FAUX ?

Le moustique tigre est identique aux autres moustiques.

> FAUX !

Il est de petite taille, environ 5mm. Il est reconnaissable par sa silhouette noire et ses rayures blanches sur l'abdomen et les pattes.



Tous les moustiques tigres sont porteurs de la dengue et du chikungunya.

> FAUX !

Il n'est pas, en lui-même, porteur du virus de la dengue ou du chikungunya. Il ne peut le transmettre que s'il a piqué, au préalable, une personne déjà infectée.

Le moustique tigre se déplace principalement via les transports.

> VRAI !

Son expansion est favorisée par le développement des transports internationaux en particulier terrestres. Il est présent en France, sur le pourtour méditerranéen, dans certains départements du Sud-ouest. Il se dissémine facilement en voyageant dans les voitures, c'est pourquoi sa surveillance se fait principalement sur les aires d'autoroutes.

Calamité agricole « Gel du 2 au 13 février 2012 »



PREFET DE LA DORDOGNE

Bureau de la Communication
des Services de l'État

Ouverture d'un guichet unique pour le dépôt des dossiers de demande d'indemnisation pour les pertes de fonds du 7 juillet au 7 août 2014

Le Comité National de Gestion des Risques en Agriculture (CNGRA) réuni le 19 mars 2014 a reconnu le caractère de calamité agricole pour les dommages causés par le gel du 2 au 13 février 2012 pour les pertes de fonds sur pommiers, noyers et châtaigniers.

Zone sinistrée : le Département de la Dordogne

Le seuil à atteindre pour qu'un dossier soit éligible est de 1 000 € de pertes de fonds.

Le taux d'indemnisation appliqué est de :

25% de la perte indemnisable pour les pommiers, noyers et châtaigniers (plants remplacés et non recépés) ;

Dépôt des dossiers exclusivement par télédéclaration du 7 juillet au 7 août 2014

Vous pourrez télédéclarer votre dossier à compter du 7 juillet jusqu'au 7 août 2014. Afin de permettre une instruction rapide par la Direction Départementale des Territoires (DDT), la demande d'indemnisation se fera exclusivement par télédéclaration sur le site TéléCALAM, à l'adresse internet

suivante <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>. La notice sera également disponible sur le site internet des services de l'Etat.

Attention : Vous devez avoir impérativement un numéro PACAGE (à demander à la DDT) et les exploitants ne déposant pas de dossier PAC devront demander un code d'activation lors de leur inscription, qui leur sera transmis par courrier dans un délai de 8 jours. Il leur est donc conseillé

d'entamer la démarche rapidement.

Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement à la télédéclaration à la DDT, exclusivement sur rendez vous à la cité administrative à PERIGUEUX. Téléphone : 05 53 45 57 42 ou 05 53 45 56 88 ou auprès de votre antenne locale de la chambre d'agriculture ou auprès de votre centre de gestion.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERRASSONNAIS EN PÉRIGORD NOIR THENON HAUTEFORT

Composition des commissions thématiques au 21 mai 2014 (en gras, le nom du Président de la commission)

Commissions	Membres
Finances	Pierre DELMON , Roland MOULINIER, Serge PEDENON, Jean-Jacques DUMONTET, Bernard BEAUDRY, Annie DELAGE, Yves MOREAU
Tourisme-Communication	Nadine ELOI , Jean-Jacques DUMONTET, Dominique DURUY, Dominique DURAND, Frédéric GAUTHIER, Claudine LIARSOU, Guy COUPLET, Claude MALAURIE, Michel LAPOUGE
Economie	Jean BOUSQUET , Yves MOREAU, Serge PEDENON, Pierre DELMON, Roger LAROUQUIE, Frédéric GAUTHIER, Serge EYMARD, Bertrand CAGNIART, Coralie DAUBISSE
Action Sociale-Santé	Gérard DEBET , Jean-Pierre JACQUINET, Jean-Michel LAGORCE, Isabelle DUPUY, Isabelle COMBESCOT, Roland MOULINIER, Francis VALADE
Enfance-Jeunesse-Education-Sports-Culture	Serge EYMARD , Jean-Marie CHANQUOI, Jean-Marie SALVETAT, Catherine LUSTRISSY, Régine ANGLARD, Sabine MALARD, Claude MALAURIE, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Charles SOL, Francis VALADE, Michel MEYNARD, Jean-Pierre JACQUINET, Stéphane ROUDIER
Urbanisme-Logement	Isabelle DUPUY , Roger LAROUQUIE, Sabine MALARD, Jean-Luc BLANCHARD, Bernard BEAUDRY, Laurent DELAGE, Jean-Claude GUARISE, Arlette VERDIER
Agriculture-Environnement-Chemins PDIPR-Syndicat Vallée Vézère-Projet Grand Site	Michel LAPOUGE , Jean-Marie CHANQUOI, Olivier ROUZIER, Jean-Marie SALVETAT, Jean-Michel DEMONEIN, Stéphane ROUDIER, Arlette VERDIER, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Didier CLERJOUX, Patrick DELAUGEAS, Jean-Pierre JACQUINET
SPANC	Roland MOULINIER , Jean BOUSQUET, Bernadette MERLIN, Gérard DEBET, Michel LAPOUGE
Ordures Ménagères	Jean BOUSQUET , Laurent MONTEIL, Lionel ARMAGHANIAN, Bertrand CAGNIART, Jacques MIGNOT, Coralie DAUBISSE
Equipement-Travaux-Voirie	Claude SAUTIER , Laurent PELLERIN, Jean-Marie CHANQUOI, Serge PEDENON, Bertrand CAGNIART, Yves MOREAU, Amandine DUCHEYRON, Patricia FLAGEAT, Lionel ARMAGHANIAN, Bernard BEAUDRY



Réunion du Conseil communautaire



Carte de la nouvelle communauté de communes

A LA BIBLIOTHEQUE ANDREE CHEDID DE LIMEYRAT

A la bibliothèque, le printemps fut marqué par une **exposition-installation participative s'intégrant** dans la 7^e édition du **Printemps des poètes de Limeyrat**. Une accumulation de plus de 150 paires **d'yeux de personnes volontaires, dont peut-être les vôtres et ceux d'autres ayant un lien avec notre village**. Des yeux de toutes couleurs de personnes de tous âges. Un montage audio, enregistré à partir de bribes de poèmes empruntés à plusieurs auteurs, **illustre de manière sonore la visite de l'expo**.



A qui sont ces yeux ?

Visite qui bien souvent s'est transformée en quiz ! (« Mais à qui appartiennent ces yeux ? ») pour les 414 spectateurs qui ont gravi les marches jusqu'à l'étage.

Au rez-de-chaussée, un assortiment de recueils poétiques de tous pays et de toutes époques, avec, cependant, un accent particulier sur la poésie contemporaine.

Le **café littéraire** du 2 juin, à la Bodega, fut aussi un moment exceptionnel pour notre petite bibliothèque. En effet, c'est à Limeyrat qu'ont été proclamés les résultats départementaux du **Prix des Lecteurs d'Etranges Lectures**. Une trentaine de personnes étaient présentes : des adhérents de bibliothèques (Limeyrat, Boulazac et Thiviers), les

directrice, directeur de la **B.D.P** et de la bibliothèque municipale de Périgueux, Philippe Andrieux de la **Ligue de l'Enseignement de la Dordogne**, Pascale Loubiat et Bernard Coste, bibliothécaires/animateurs de cette opération.



Au menu : **lectures d'extraits des livres en lice** par quatre adhérents de la bibliothèque de Limeyrat, échanges de points de vue, parfois vifs (!) avant de **découvrir l'heureux élu**, « Entre ciel et terre » de **l'Islandais Jon Kalman Stefansson, arrivé premier** aussi à Limeyrat.

A noter que ces livres sont toujours empruntables à la bibliothèque.

Soirée fort sympathique clôturée par un pot offert par la **Ligue de l'Enseignement** et préparé par M. et Mme Marini.

Pendant la période estivale :

- la **bibliothèque n'est ouverte que les samedis** matins de 10h à midi.
- La navette de la BDP est interrompue du 28 juillet au 14 août
- **La thématique de l'été** : littérature et randonnées pédestres. Des témoignages et des guides.

Bel été, bonnes vacances, ici ou ailleurs !

La responsable, Josiane Ballesta

INFORMATIONS SCOLAIRES

Personnel municipal de l'école :

Delphine CONSTANT, garderie

Monique COOLS-GAILLARD, cantinière et agent de service

Jeanine DURANTON, agent de service, garderie

Toutes les 3 sont titulaires du BAFA et participent à ce titre aux TAPS

Fonctionnement de la cantine (☎ 05 53 04 07 78) :

les **lundis, mardis, jeudis et vendredis**. **Attention ! Pas de repas le mercredi**. Une collation adaptée sera proposée aux enfants à la récréation du matin. Les enfants inscrits au centre aéré de Thenon y seront conduits directement par le bus. Ils y prendront leur repas.

Les tickets de repas sont en vente au prix de **2 € l'unité** soit **20 € le carnet**.

Fonctionnement de la garderie (☎ 05 53 04 07 78) :

HORAIRES : 7h30 – 8h50 : Jeanine (du lundi au vendredi)

16h20 – 18h30 : Delphine (lundi, mardi, jeudi et vendredi)

12h00 – 13h00 le mercredi : Monique sur demande.

Compte tenu l'agrément de la garderie et de son rattachement au centre social, seuls les enfants préalablement inscrits au Centre social intercommunal à Thenon pourront en bénéficier.

Les tickets de garderie, à **1 € par séance**, sont disponibles à la mairie. (☎ 05 53 04 40 82)

DU COTÉ DE L'ÉCOLE ET DU R.P.I.

A Limeyrat

Le Petit Limeychou

Le journal de la coopérative scolaire OCCE de Limeyrat
Numéro 3 - Mars/Avril 2014 Prix : NB - 0,50 € / Couleurs - 1,50 €

Le Printemps des poètes

Le printemps arrive, toute l'école s'est éveillée au rythme des fleurs et nous avons participé au Printemps des poètes, une tradition à l'école de Limeyrat.



Sortie à Vesunna

Nous sommes allés visiter le musée Vesunna pour découvrir la civilisation galo-romaine et leur mode de vie à travers ce musée et ses objets anciens découverts lors des fouilles.



Edito

Nous vous présentons Le Petit Limeychou. Ce journal est consacré à quelques projets (sorties, exposés...) des deux premiers trimestres de l'année scolaire 2013/2014. Bonne lecture !!!
Odelys, Isaline, Lucas

Sommaire

ACTIVITES DE L'ECOLE	
• La sécurité routière	p.2
• Cross à Thenon	p.2
• Atelier calligraphie	p.3
• La cérémonie des remise des drapeaux	p.3
• Noël	p.12
• Atelier vidéo	p.12
DOSSIER : Le Printemps des poètes	p.4/5
RENCONTRE avec Fabrice Caravaca	p.6/7
DOCUMENTAIRE : Vesunna	p.8 à 11
Les esclaves, la domus, la tour de Vésone...	

Le Petit Limeychou - Journal de la coopérative scolaire OCCE de Limeyrat à position alésaire
Ecole Gabriel Moulinier - 24210 Limeyrat
Directrice de publication : Magali Fleuret-Lessard

Le journal scolaire

Pour mettre en valeur leur travail, les élèves des deux classes de Limeyrat ont produit en commun une 3^{ème} édition de leur journal scolaire, *Le petit Limeychou*. Y figurent les deux articles ci-dessous ainsi que d'autres concernant les sorties scolaires effectuées dans l'année, notamment celle à Vesunna. Il est toujours disponible sur demande à l'école.

Les maîtresses

Le Printemps des poètes

Le Printemps des poètes est une manifestation qui a lieu tous les deux ans dans le village de Limeyrat.

L'exposition

Cette année, les organisateurs ont installé un chaiteau à côté de la salle des fêtes où il y avait tout le travail des écoles participant au Printemps des poètes, dont le nôtre : « les boîtes poétiques »,

« les poèmes en boîte » et « la forêt des piques colorées ».

A l'école, nous avons peint des CD qu'on a suspendus aux arbres de la cour de récréation avec des poèmes que nous avons écrits.

Puis nous en avons aussi accroché au grillage de l'école, à côté du portail.



Depuis quelques semaines, l'école a reçu le label « Ecole en poésie » et tous les jours, jusqu'à la fin du Printemps des poètes, nous recevons des poésies.

La visite

Le lundi 10 mars, nous sommes allés visiter le Printemps des poètes. Nous avons commencé par le flashmob sur le poème « Liberté » puis nous nous sommes séparés : un groupe a fait l'atelier d'écriture avec Sam, l'animateur départemental de l'OCCE et l'autre a visité le parcours poétique.

L'atelier d'écriture

Nous avons commencé par jouer à « passe-vers » : nous devions nous envoyer la balle et dire un vers. Puis nous avons participé à l'atelier d'écriture. On a pioché des mots et formé des poésies.

On a partagé un bon moment avec Sam.

Le parcours poétique



Nous avons vu une exposition dans la salle polyvalente : des robots étaient mis en scène à partir d'un poème de Prévert : le papa faisait des affaires, la maman faisait du tricot et le petit faisait la guerre. Didier et Josiane nous ont proposé un jeu : il fallait associer un poème et une reproduction de tableau.

DU COTÉ DE L'ÉCOLE ET DU R.P.I. (suite)

Dans la salle polyvalente au milieu de l'expo d'art contemporain



On a également reconstitué des acrostiches du mot « sculpture ».

*Elvin, Aurélie,
Morgane, Coline,
Paul, Isaline, Océane,
Fanny, Yoan*

Atelier d'acrostiches

L'atelier vidéo

En périodes 2 et 3, avec l'animateur Thierry Paris, on a participé à un atelier vidéo. D'abord, on a travaillé sur les plans de cadrage : très gros plan, gros plan, plan américain, plan rapproché, plan d'ensemble et plan large. Les CE2/CM1 ont aussi fait des trucages et effets spéciaux.

Ensuite, on a appris à filmer et on a fait une interview : il a fallu un clapman, un cadreur, un perchman et deux acteurs.

Puis on a appris à bouger la caméra ni trop vite ni trop lentement pour suivre les acteurs : c'était un panoramique.

À la fin, on a fait des films d'animation par groupes de 5 : il s'agissait de prendre des photos et de faire bouger des objets.

Bastien, Laura, Thibaut, Valentin, Rémi, Armand

A la découverte du village de la poésie



Poèmes dans la cour de récréation



Reconstitution de poèmes

La randonnée sur le sentier de Limeyrat

Pendant cette randonnée, nous avons découvert plein de choses : il y avait des endroits merveilleux comme le puits de Bontemps. Nous avons pique-niqué au dolmen : nous ne savions même pas qu'il y en avait un à Limeyrat !



Au dolmen de « Peira levada »

On a beaucoup marché. A la fin nous avons un peu mal aux pieds et aux jambes. On était tous content d'arriver à l'école mais nous avons beaucoup aimé cette journée et nous sommes prêts à recommencer !

Les élèves de l'école

A Fossemagne



Confection de gâteaux



Printemps des poètes à Limeyrat



Printemps des poètes



Visite du Printemps de poètes à Limeyrat

Ateliers poneys



12.05.2014 08:31



12.05.2014 08:30



Sortie en forêt

DU COTÉ DE L'ÉCOLE ET DU R.P.I. (suite)

Répétition
pour
Téatroloupio



Spectacle de Noël à Limeyrat

Mouvement de personnel

Cette année notre RPI va connaître plusieurs changements au niveau de nos enseignants.



Les enseignantes du R.P.I.

Après 10 ans de direction à Fossemange, Stéphanie Coyral quitte le RPI. C'est une enseignante appréciée de tous qui a toujours œuvré pour le bien des enfants et le bon fonctionnement du RPI en collaboration avec ses collègues et les municipi-

palités. Qu'elle soit vivement remerciée pour tout le dynamisme et l'implication qu'elle a mis au service de nos chers petits du CP et CE1. Nous lui souhaitons une grande réussite dans sa nouvelle école.

Nous souhaitons la bienvenue à Angélique Bilquez, nouvelle directrice de Fossemagne qui s'occupera des maternelles.

A Limeyrat, Magali Fleurat-Leysard a donné naissance à un petit Gaspard. Elle sera de retour dès la rentrée à temps partiel à 80%. Merci à Isabelle Villate qui l'a remplacée pendant son congé de maternité.

L'enseignante qui complétera le temps de Magali un jour par semaine sera nommée en septembre.

FOOTBALL CLUB FC TLF

La saison 2013/2014 a été moyenne pour ce qui concerne les seniors,.

L'équipe A de division d'honneur régionale DHR en terminant 9^{ème} sur 12, se maintient au même niveau mais se retrouvera en promotion d'honneur régionale compte tenu de la modification des niveaux décidés par la Ligue d'Aquitaine.

L'équipe B en promotion de 1^{ère} Division de district a terminée à la 8^{ème} place sur 12, elle se maintient elle aussi.

L'équipe C, en promotion de 2^{ème} Division de district a hélas terminé 11^{ème} sur 12 en déclarant forfait général par manque d'effectif en fin de saison. Elle repartira donc la saison prochaine en 3^{ème} division avec quelques nouveaux joueurs et des bénévoles pour s'occuper de l'encadrement.

Les U18 (moins de 18 ans) engagés en championnat d'excellence départemental ont terminé 10^{ème} sur 12.

Les U15 (moins de 15 ans) eux aussi en championnat d'excellence départemental ont terminé à

la 1^{ère} place de leur poule.

L'école de Foot a été réorganisée avec des responsables bien identifiés pour chaque niveau. Nathalie Nouet reste présidente assistée des responsables techniques Mickael Tronche et Sébastien Allosse.

Abdou Camara et Christian Arnaud s'occuperont des U7 et des U9, Mohamed Touré et Louis Durey des U 11, Sébastien Alosse et Damien Dubois des U13, Frédéric Muller des U15, Mickaël Tronche et Evan Amirault des U18.

Zakaria Wildani entrainera les équipes de filles en U9, U13 et U17.

L'Assemblée générale du club a eu lieu le 23 juin à Thenon. Le bureau a été reconduit.

Pour la saison 2014/2015, 156 licenciés sont enregistrés à ce jour. 3 joueurs ont quitté le club

Une dizaine de nouveaux joueurs vont venir renforcer les effectifs.

Les entraînements reprennent le lundi 4 août sur le terrain des Seiglières.

Composition des poules seniors pour la saison 2014—2015

Equipe A Promotion d'Honneur Régionale (Poule C)	Equipe B Promotion de 1 ^{ère} Division (Poule A)	Equipe C 3 ^{ème} Division (Poule B)
Montpon Mesplet FC	Antonne Le Change 2	Campagnac Daglan 2
Thenon Limeyrat Fossemagne FC	Bassimilhac	Lamponnaise Carsacoise 2
Bergerac la Catte	Champcevinel	Le Bugue Mauzens
Estuaire Haute Gironde	Condat	Limeuil 3
F.C. Villeuneuve sur Lot	Grignols Villamblard	Marquay Tamnies 3
Pointe du Médoc U.S.	Lalinde Couze Sauveboeuf	Marsaneix Manoire 2
Stade Saint Médardais	Limeuil	Meyrals 2
U.S. Lormond 2	Marquay Tamnies	Périgord Noir 2
Coqs Rouges de BX	Nontron Saint Pardoux 2	Rouffignac Plazac 3
Mérignac Arlac E.2	ST Crépin Salignac	St Geniès Archignac 3
Cenon R.D.	Thenon Limeyrat Fossemagne 2	Thenon limeyrat Fossemagne 3
Boe Bon Encontre		

AMICALE LAIQUE

Juste quelques lignes pour vous tenir au courant de la fin d'année (scolaire) de l'amicale.

La Gym

C'est fini depuis le 11 juin. Merci aux dernières adeptes qui ont terminé l'année autour de gourmandises à la salle polyvalente. Nous ne sommes pas très nombreuses mais nous formons une bonne équipe !!!

La date de la reprise sera affichée à la mairie, l'agence postale et la boulangerie. Celles qui étaient présentes cette année, recevront un mail.

Le Théâtre

Le 21 juin, presque tous les participants à la représentation du mois d'octobre, se sont retrouvés pour découvrir leurs prestations avec la projection du DVD du spectacle. Ensuite on a échangé nos impressions et fini sur une petite collation sous les étoiles... le temps était magnifique.

L'assemblée générale, ce sera pour la rentrée.

Bon été et que le soleil soit avec vous

AMICALE DE CHASSE

La saison de chasse va bientôt commencer : le 14 septembre 2014. L'assemblée générale a eu lieu, modification du bureau, une nouvelle secrétaire a été élue : Angélique Guerriau.

Les lâchers de faisans seront au même nombre que l'année dernière.

Le tarif des cartes reste inchangés : 60 € pour les chasseurs domiciliés à Limeyrat, et 80 € pour les chasseurs résidents hors commune, 45 € pour les propriétaires des terrains de chasse. La vente des cartes s'effectuera le samedi 13 septembre au local de chasse de 9h00 à 12h00

Le repas du 1^{er} Mai a été un franc succès apprécié de tous les participants. Merci à Serge, notre cuisinier chasseur qui nous régale régulièrement.

Une soirée entrecôte frites est programmée pour le Samedi 9 Août à 20h00 à la salle des fêtes. Tarif : 15 €, gratuit pour les enfants. Les inscriptions se feront à la boulangerie ou au 06 87 20 67 46



Les convives et les serveurs



Le Président, la pâtissière et le cuistot

Comité des fêtes

Bilan...

10 --> 21 mars 2014 : 7e Printemps des Poètes de Limeyrat

Un cru exceptionnel, que cette 7e édition «Au cœur des arts». Quelques chiffres en témoignent : le millier de visiteurs dépassé sur l'ensemble de la manifestation, 20 classes de la maternelle au collège accueillies avec médiations.



Comme d'habitude, le Comité des fêtes avait pavosé le village de poèmes. Rue des peintres, Place de la musique, Espace Fabrice Caravaca (le poète partenaire), Espace jeune public et Place des haïkus...

Comme d'habitude, le Comité des fêtes proposait une scénographie originale avec le manège du quotidien et le Théâtre au cœur des arts.

Une fois de plus, la population avait répondu présent - et avec quel talent! - pour créer le Musée de plein air.



Une fois de plus, une exposition d'art contemporain accompagnait le circuit. Cinq plasticiens qui nous proposaient des œuvres personnelles, mais aussi des œuvres collectives, dont deux créées spécialement pour le Printemps des poètes de Limeyrat.



Merci et bravo à eux!

Et cette année, les œuvres des élèves des classes partenaires étaient présentées sous chapiteau : des créations plastiques et poétiques remarquables faisant suite aux interventions de Fabrice Caravaca dans les classes.



Côté animations, le vernissage du 10 mars a réuni quelques 150 personnes, le cocktail poétique à la Bodega une trentaine.

Mais la nouveauté de cette édition, c'était la «Balade au cœur des arts». C'était vraiment la foule des grands jours, ce samedi 15 mars : 300 personnes.



Il faut dire que l'affiche était particulièrement riche, grâce au partenariat avec l'Agora de Boulazac (magnifique spectacle de la Cie Au fil du Vent) et la participation généreuse de nombreux autres artistes (les Puntini Puntini, les Chansonneurs, l'atelier du sculpteur André Merle, les Performeurs de 18h30 et, en clôture, Caroline Van de Watering avec deux de ses élèves).

Autant de moments forts appréciés des spectateurs accueillis par le flash mob du Printemps des Poètes national : Liberté de Paul Éluard sur un concerto de Mozart...

Et comme on est en Dordogne, la Balade s'est terminée autour d'une tartinade participative et néanmoins conviviale!!!



Le flash mob

Un gros sujet de satisfaction et de fierté pour les organisateurs. Merci à tous les partenaires de cette manifestation : municipalité de Limeyrat, Communauté de communes, Conseil Général de la Dordogne, Agora de Boulazac, OCCE 24, classes du secteur scolaire de Thenon et au-delà, et à vous, les habitants de Limeyrat.

Le reportage complet, textes et photos, de ce 7^{ème} Printemps des poètes est consultable sur son blog : tapez «Printemps des Poètes de Limeyrat».

Mardi 22 juillet : Balade contée

Belle soirée que cette "Balade de la lune rouge" avec un Daniel Chavaroche au sommet de son art. Une randonnée pédestre et nocturne avec contes, toponymie, histoire ... Un savoureux cocktail !! Pour clôturer cette douce nuit, le Comité des Fêtes et les bonnes volontés (merci à elles) offraient boissons et buffet de desserts. Une initiative à renouveler, si l'on en croit les

nombreux spectateurs conquis par la formule. Mille excuses à tous ceux dont nous avons dû refuser l'inscription, la jauge de 60 souhaitée par le conteur étant largement dépassée : nous étions plus de 80 personnes !!

Daniel Chavaroche devant le public au lavoir des Faliberts



...et perspectives

6 et 7 septembre 2014 : fête du village sur le thème de l'espace

Samedi 6 : 20h, ne manquez pas la **paella géante** à la salle des fêtes avant le **feu d'artifice**, à 23h, suivi d'un **bal en plein air**.

Dimanche 7 : attractions foraines, vide grenier, **marché de rentrée**, **parcours vélos pour enfants**, **restauration sur place**, et une **animation originale** avec les hélicoptères et avions télécommandés du club de Bassillac. En fin d'après-midi, **tirage de la tombola**.
Merci pour votre participation.

D'autres images en vrac du Printemps des Poètes



